

Zeitschrift:	Der Schweizer Geograph: Zeitschrift des Vereins Schweizerischer Geographieleher, sowie der Geographischen Gesellschaften von Basel, Bern, St. Gallen und Zürich = Le géographe suisse
Herausgeber:	Verein Schweizerischer Geographieleher
Band:	7 (1930)
Heft:	2
Artikel:	Noms de pays et paysages du canton de Vaud
Autor:	Meylan, René
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-8951

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

und den Schluss bildet eine Besprechung der Ueberschiebungszone und der Ueberschiebungsklippen, jener besonderen Formen des Kettenjuras, die sich am Grenzgebiet zwischen Tafel- und Faltenjura infolge tektonischer Störungen, bzw. durch Ueberfaltungen und Ueberschiebungen gebildet haben. (Fortsetzung folgt.)

Noms de pays et paysages du canton de Vaud.

René Meylan, Nyon.

(Suite.)

Pourquoi le nom de La Côte s'étend-il, en dehors de toute bonne raison, jusqu'au sud de Nyon ? C'est que les vins qui s'y produisent ont tout intérêt à passer pour des « La Côte ». Tout à l'autre extrémité du canton, lorsque jadis les vins d'Yvorne tenaient le haut de l'échelle, les vignobles d'Aigle ne produisaient que de l'Yvorne. Aujourd'hui que la mode est aux vins d'Aigle, phénomène étrange, ils proviennent en partie des parchets d'Yvorne.

Tout cela n'a pas grande importance aujourd'hui, car nous avons un cadastre rigide. De même que l'état civil interdit entre humains une trop grande fantaisie, le cadastre est là pour remettre au point les choses du terroir. Mais jadis ? Jadis, on n'aurait par exemple jamais songé à délimiter très exactement la région de production d'une denrée réputée comme on l'a fait pour le champagne et le cognac, par exemple. Or, combien de noms de pays se confondent depuis toujours avec le lieu d'origine d'un produit !

Que la dominante d'un pays vienne à s'atténuer, le nom lui-même du pays ne sera plus très solide. S'il ne disparaît pas, il se restreint à la région où la dominante persiste encore avec assez de force.

Semblable aventure semble avoir frappé le nom même de notre canton. Combien d'étymologies n'a-t-on pas proposées pour Vaud. L'historien de Gingins le tirait déjà de «wald», d'autres, après Ruchat, y voyaient un dérivé de «wal», nom par lequel les Germains désignaient les Gaulois. Juste Olivier, poète plus qu'historien, ne pouvait que revenir à vaulx signifiant vallons; pays-de-vaud = pays des vallons. «J'ai bien de la peine, disait-il, à ne pas revenir à cette étymologie si jolie et si naturelle». Il avait certes raison autant que ceux qui rattachaient Vaud à un certain «Wendelene» ou «Waldeleene», patrice qui aurait été en fonction trois ans à Orbe. On en est donc revenu tout simplement à l'étymologie de Gingins, bien qu'elle n'explique pas la traduction allemande en «Waadt». Le Pays-de-Vaud est donc un Waldgau, un pays de forêt. Ce nom, il le mérite encore, bien qu'avec les défrichements l'élément forêt ait subi de rudes atteintes. Et s'il mérite encore ce nom de «pays de forêts», où est-ce mieux que dans sa partie centrale, où s'est d'ailleurs conservé le nom de pays qu'est le Gros-de-Vaud ? Sinon peut-être dans le pays qui lui est adossé, le Jorat qui tire lui-même son nom de la «jor» ou «joux», la forêt.

La donation de St-Sigismond à l'abbaye de St-Maurice, en 515, contient l'expression de «fines Juranenses» que les Burgondes traduisirent par «waldenses». Ce ne peut être du Jura qu'il s'agit, puisqu'il n'a jamais fait partie du Pays-de-Vaud. Il est certain que le Jorat entre seul ici en considération. Mais l'expression s'étendra des «fines» au «pagus» tout entier. En 756, un document mentionne

Torny au Pays-de-Vaud, « in pago Waldense ». On dit aussi d'ailleurs « in pago Lausonnensi » et les deux expressions sont synonymes. On dira, en 885, « in pago Lausannensi seu Waldense ». Peu à peu, le nom de « pagus Lausannensis » sera réservé aux terres épiscopales de la rive septentrionale du Léman, tandis que les autres terres conserveront la dénomination de « pagus Waldensis ». « Jorat, fondement de notre patrie », disait déjà Juste Olivier, avec cette intuition des poètes qui précède parfois de loin les patientes études.

Le « pagus Waldensis » s'est replié sur lui-même, en même temps que la sylve primitive d'où lui venait son nom cérait devant les défricheurs.

Sous le royaume de Bourgogne, il s'étendait à l'ouest jusqu'à l'Aubonne et au Jura. Au nord, il touchait aux rives des lacs de Neuchâtel et de Morat. Il était limité à l'est par la Sarine, les Alpes et l'Eau-Froide et au sud par le Léman. Ces limites seront à peu près celles du Pays-de-Vaud savoyard, puis du Pays-de-Vaud bernois. Seules manquent alors les régions orientales amputées par le partage avec Fribourg.

Toutefois, sous la Savoie et sous Berne, l'expression Pays-de-Vaud n'a aucune valeur géographique. Elle n'est qu'administrative et s'étend avec les conquêtes ou les annexions. Mais le nom de pays, expression géographique n'est point mort; il réapparaît dans un nom purement populaire et dont aucune administration n'a jamais fait usage, celui de Gros-de-Vaud.

Le canton de Vaud partage avec celui de Berne le privilège d'appartenir aux trois grandes régions naturelles de la Suisse: le Jura, le Plateau et les Alpes.

Nous aurons donc en gros trois types de paysages: un paysage jurassien, différent du type général par divers éléments secondaires, un ou même plusieurs types de paysages de plateau, car la nature s'y exprime sous des formes très diverses et un paysage alpin qui ne peut guère se confondre avec d'autres.

Nous avons vu que les contrastes créaient non seulement un élément de beauté, mais facilitaient l'identification de pays. Or, où les contrastes sont-ils plus fréquents que chez nous? Nulle part en Suisse le Jura ne se dresse à une telle altitude absolue, ou relative à la plaine qu'il domine. Par ses 500 m de dénivellation et la variété de son orientation, le Plateau vaudois se subdivise en compartiments fort peu semblables les uns aux autres.

Quant aux Préalpes, elle gagnent par la proximité du bassin du Léman une fière prestance.

Aussi ne nous étonnerons-nous pas de rencontrer, sur la superficie relativement restreinte du canton de Vaud (3223 km^2), pas moins de huit authentiques noms de pays: Lavaux, le Chablais, le Pays-d'Enhaut, le Jorat, le Gros-de-Vaud, la Côte, la Vallée et le Vully.

Lavaux.

Peu de pays ont le caractère aussi accusé que Lavaux. Lavaux, c'est le vignoble, étageé en gradins, des rives du lac jusqu'à 500 et 600 m d'altitude, entre les profonds ravins de la Paudèze à l'W et de la Veneyse à l'E.

Partout où la vigne est maîtresse, c'est Lavaux. Plus à l'W, les prairies du Jorat descendent jusqu'au lac; plus à l'E, le delta de la

Veveyse ménage la transition vers le Chablais. Du côté des «monts», dès que la vigne ne prospère plus, c'est déjà le Jorat.

A Lavaux, l'uniformité de la culture entraîne l'uniformité du paysage. Les villages se tassent pour ménager la place, les maisons se soulèvent pour dégager la cave et le pressoir, touchent leurs fronts pour procurer de l'ombre et les chemins étriqués s'allongent entre les hauts murs vitriolés.

Dépourvu d'ombre et de fraîcheur, pays de la lumière multipliée par la nappe du lac, Lavaux est la terre d'élection de la vigne. «C'est la vigne qui donne à Lavaux son aspect, sa couleur et son originalité. C'est la vigne qui impose aux habitants leurs usages et leurs mœurs; c'est elle qui façonne leurs caractères.»¹⁾ La vigne est un tyran, un tyran jaloux mais parfois généreux: «elle peut apporter de la richesse. Oh ! pas à coup sûr; les dangers sont nombreux, la victoire incertaine, le vigneron doit trembler toujours. Mais ce qui le tient en haleine, c'est l'émotion du joueur, c'est le frisson du hasard. En effet, chaque année, on engage une partie formidable sur le vaste tapis vert qui recouvre Lavaux. L'enjeu roule sur des millions, c'est l'aisance ou la misère de tout un peuple.»¹⁾

Le Chablais.

Passée la Veveyse, nous entrons dans le Chablais. C'est un pays qui avait un nom, l'a perdu, et mérite qu'on le lui rende. De la trouée de St-Maurice au Léman, la plaine du Rhône et les chaînes escarpées qui l'enserrent forment une remarquable unité naturelle. Les éléments divers qui la composent se fondent en un tout que le regard embrasse sans peine, soit du fond de la plaine, soit du haut d'un des nombreux belvédères qui la dominent. Le coup d'œil est peut-être plus significatif encore, lorsque, par l'effet du brouillard, il semble que le lac ait repris son extension primitive et baigne comme autrefois le rocher de St-Trophon. La plaine, issue de l'Alpe, lui est intimement liée. Des hautes crêtes calcaires, profondément labourées par l'érosion, jusqu'à la plaine alluviale qui pousse toujours plus avant dans le lac, les torrents établissent un perpétuel trait-d'union.

Rive vaudoise et rive valaisanne sont solidaires devant l'impétuosité du Rhône dont le tracé sinueux prouve l'ardeur des affluents de gauche et de droite. Eau-Froide et Grande-Eau, Gryonne, Avançon et Vièze, rivalisent à semer la terreur et à détruire les œuvres humaines.

Le long des digues du fleuve et en bordure des canaux de drainage, les longs peupliers s'inclinent vers l'amont sous la poussée du vent dominant.

En raison de la nature des roches, de leurs formes et de leur exposition, le monde végétal chablaisien est un enchevêtrement sans pareil, comme sans pareille est aussi l'échelle de la végétation. La vasque majestueuse que ferme la Dent-du-Midi est un petit monde qui contient à la fois les essences du midi et celles du nord, le tout étagé sur 1500 m.

De multiples témoins révèlent l'importance capitale de la zone de contact entre plaine et montagne. Au débouché des vallées se sont développés les gros bourgs, aux

¹⁾ Ch. Rambert, *La vigne à Lavaux* (*Bull. Soc. neuch. de géogr.*, 1924, p. 26 à 28).

quartiers dispersés sur les deltas des torrents. Les « moneresses » y conduisent l'eau industrielle. Là se travaillent et s'échangent les produits de la plaine et de la montagne.

La vigne, qui exige tant de soins, est naturellement dans le voisinage immédiat des agglomérations et partage avec l'habitant les sites les plus favorisés. Plus haut et plus bas, les vergers soulèvent leurs dômes de verdure. Vers le Rhône fuient de longs champs de blé et des prairies verdoyantes, tandis que les premières pentes portent les futaines de feuillus. Jusqu'à 1800 m., les conifères alternent avec les prairies. Plus haut, les pâturages aboutissent aux rochers nus.

Le Chablais possède deux types de constructions. Dans la zone inférieure, la maison de pierre qui est vaste puisqu'elle abrite sous un seul toit le logis, la grange et les étables, sinon la cave et le pressoir. A la montagne correspond le chalet de bois et la dispersion des fenils et écuries. Mais partout, à la plaine comme à la montagne, les églises dressent leurs tours carrées que surmontent des pyramides de maçonnerie, d'influence valaisanne. Aujourd'hui, cependant, le palace voisine avec le chalet primitif, car l'industrie hôtelière a créé dans le Chablais une nouvelle unité qui se traduit dans le paysage par les nombreuses voies ferrées reliant le pied des monts aux paliers supérieurs. Ainsi, les besoins de la vie et de l'activité moderne ne font que renforcer et confirmer l'interdépendance de la plaine et de la montagne.

Le Pays-d'Enhaut.

Nous avons ici un « pays » caractérisé par l'altitude. En effet, ce tronçon de la vallée de la Sarine se trouve sur toute sa longueur entre 800 et 1000 m d'altitude. Haut, le pays l'est surtout par rapport à la Gruyère dont il a dépendu politiquement pendant des siècles et dont le séparent les gorges profondes où la Sarine a creusé son lit. Le Pays-d'Enhaut est encore élevé par rapport aux Ormonts qui ménagent une brève transition vers les pentes du Chablais. Par contre, l'altitude n'est plus le facteur dominant dès qu'on passe la frontière orientale. Là, le premier tronçon de la vallée de la Sarine prolonge naturellement le Pays-d'Enhaut, mais d'autres facteurs permettent d'isoler le Gessenay.

A part son altitude, le Pays-d'Enhaut est caractérisé par sa direction d'est en ouest qui le distingue nettement des tronçons supérieur et inférieur de la Sarine dont le sens est nord-sud.

En plaine, ce détail serait de négligeable intérêt, mais, en pays de montagne bordé au midi par une chaîne qui dépasse de 1550 m. le fond de la vallée, cette disposition prend une importance capitale. Il en résulte un « droit » et un « revers », un flanc ensoleillé en regard de pentes ombreuses.

C'est dire que l'activité humaine est presque entièrement concentrée sur le flanc de la vallée exposé au midi. Les habitations s'y éparpillent, chalets bruns au rez-de-chaussée de maçonnerie, plus vastes et plus ornementés que ceux du Chablais et présentant plus d'une analogie avec ceux du Gessenay.

Séparé de Berne par la langue, de Fribourg par la confession, des Ormonts par la race, le Pays d'Enhaut est une individualité bien marquée. Le type bourguignon y domine, grand et blond, et l'apport germanique s'est poursuivi au cours des siècles par lente infiltration, tandis que les Ormonans restaient fermés à toute immigration. Aussi, aujourd'hui encore, pour les Ormonans, les gens du Pays-d'Enhaut, « dao Paï d'Amon », les « Damonnais », sont-ils presque des étrangers.

(A suivre.)
